

ÉVALUATION – TRANSPORTEUR SCOLAIRE

Général

	Oui	Non	s/o
1. Un programme de sécurité écrit existe (<i>Bus Safety Program</i>) et il contient tous les éléments tels que : <ul style="list-style-type: none"> • la vitesse, le bouclage de la ceinture de sécurité, les attentes par rapport aux embarquements & débarquements, la discipline, les responsabilités du conducteur d'autobus, la formation, le respect du code de la route, l'utilisation de l'équipement de sécurité (extincteur à feu, triangles...), procédures en cas d'urgence, évaluation, usage de alcool et de drogues, et rétention des fiches des employés. 	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Un programme d'entretien écrit existe (<i>Maintenance Program</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Un plan d'action existe pour les situations de brie et d'urgence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Le Certificat de sécurité (<i>Safety Fitness Certificat</i>) est dans l'autobus et au dossier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Les vérifications quotidiennes avant départ sont gardées en dossier (<i>Daily vehicle trip inspections</i>) pour au moins 6 mois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Le dossier du conducteur contient tous les éléments requis selon l'article 41(1) du <i>Commercial Vehicle Certificate and Insurance Regulation</i> (voir annexe)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. Des copies des inspections semi-annuelles sont en dossier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8. Un document indiquant, pour chaque jour, l'heure du début et de la fin des heures de conduite et de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Une fiche journalière des heures de conduite et de travail est au dossier lorsque le conducteur a conduit au-delà d'un rayon de 160 km (<i>Log Book and radius</i>)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Rétention des dossiers à l'endroit du transporteur

Type de dossier	Nombre d'année requis	Oui	Non
1. Dossier de l'employé	5 ans	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Relevé de conduite (<i>Driver's conviction history</i>)	Année courante et 4 ans avant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Dossier de maintenance du véhicule (<i>Vehicle maintenance records</i>)	Année courante et 4 ans avant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Les vérifications quotidiennes avant départ sont gardées (<i>Daily vehicle trip inspections</i>)	6 mois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Livre du conducteur (<i>Driver daily record – Log book and radius</i>)	6 mois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vérifier par: _____

Signature _____

Date: _____

Chaque point a été discuté avec moi et je m'engage à remplir les conditions demandées.

Commentaire(s) :

Transporteur/Entrepreneur

Date